

MUTUELLE DE SANTE DES ECOLES
PRIVEES FRANCO-ARABES / 17-02-2008

ASSEMBLEE GENERALE DE RENOUVELLEMENT

DEBUT : 12H20
FIN : 14H35

PRESENT :.....

ODRE DU JOUR

- I- ALLOCUTION DE BIENVENUE DU DIRECTEUR DU CENTRE POUR LE RAYONNEMENT ISLAMIQUE
- II- ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DU COLLECTIF NATIONAL DES ECOLES FRANCO-ARABES AUTORISEES AU SENEGAL
- III- ALLOCUTION DU REPRESENTANT DE LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE
- IV- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA MUTUELLE
- V- RAPPORT ADMINISTRATIF DU SECRETAIRE
- VI- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER
- VII- RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
- VIII- ELECTION DU BUREAU EXECUTIF REGIONAL ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE REGIONAL

I-ALLOCUTION DE BIENVENUE DU DIRECTEUR DU CENTRE POUR LE RAYONNEMENT ISLAMIQUE

- Je dis toute ma satisfaction d'abriter cette Assemblée générale. Je réitère ma sollicitude devant toutes vos requêtes. je prie pour la réussite de cette journée.
- Le collectif national des écoles privées franco-Arabes autorisées au Sénégal est un partenaire que j'ai connu et pratiqué avec respect ces années.

II-ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DU COLLECTIF NATIONAL DES ECOLES FRANCO-ARABES AUTORISEES AU SENEGAL

- Je remercie le Directeur du centre, et au nom du président de la mutuelle de la santé nous lui adressons une mention spéciale pour sa gratitude qui ne nous a jamais fait défaut.
- Nous nous félicitons et rendons grâce à Dieu de pouvoir tenir en ce jour notre 3^{ème} Assemblée générale après la constitutive.
- Nous remercions le Directeur de l'Enseignement Privé et ses collaborateurs pour leur soutien sans faille, de tous les jours.
- Au début du collectif les écoles franco-arabes autorisées étaient au nombre de 145. avec l'accompagnement et les conseils de la division de l'enseignement privé, le CNEFAAS a boosté la légalisation dans le secteur et nous sommes à 260 écoles.
- A la naissance de la Mutuelle la DEP nous a encadrés par son expertise, son matériel. Les projections des documents préparatoires de notre AG constitutive se sont faites par POWER POINT grâce au matériel de la DEP.

III-ALLOCUTION DU REPRESENTANT DE LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

- les remerciements que vous nous adressez sont pour vous car vous êtes des collaborateurs sincères. Au nom du Directeur de la Division de l'Enseignement Privé je réitère ici notre disponibilité. Des documents ministériels notamment le recueil de textes réglementaires, de l'enseignement privé traduit l'ont été avec vos bon offices. La traduction en arabe a été entièrement de votre fait.
- Nous vous disons bonne continuation et réussite.

IV- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA MUTUELLE

- je remercie les autorités ici présentes, le directeur de cette école qui nous accueille et les membres qui ont bien voulu répondre à cet appel.
- Le 15 Janvier 2005 à Douta Seck avait lieu l'A .G constitutive de la Mutuelle. Aujourd'hui 17 Février 2008, avec un décalage d'un mois, nous tenons notre assemblée générale de renouvellement. Nous sommes donc en phase avec nos textes réglementaires.

- La Mutuelle de santé des Ecoles privées Autorisées Franco –Arabes (MSEPFAAS) est arrivée dans un contexte où les politiques publiques ont fini de révéler leur incapacité à prendre en compte les préoccupations sanitaires des populations.
- La Mutualisation est une politique alternative qui balbutie certes mais que nous devons cultiver en notre sein. Il n'est pas possible dans notre secteur d'activité que nos enseignants aient toujours les moyens de leur prise en charge. C'est pourquoi nous avons érigé cette mutuelle pour un cadre de solidarité. Solidarité est un maître mot en Islam et c'est pourquoi certains de nos membres en trois ans ont cotisé sans en bénéficier.
- Mais nos trois ans nous ont révélé également quelques membres peu tolérants qui, pour des problèmes de retard de recouvrement de remboursement d'ordonnances ont été virulents contre le bureau Exécutif de la MSEPFAAS.
- Nous avons, dans ce bilan, pu tirer des enseignements sur nos membres, nos partenaires des structures sanitaires. Parmi eux nous avons trouvé des éléments peu enclins à accompagner le processus de mutualisation..
- Notre sensibilité doit nous convaincre et nous mener à avoir conscience que la mutualité est un choix de politique pertinent en matière de santé

V-RAPPORT ADMINISTRATIF DU SECRETAIRE

Il est articulé autour des axes suivants:

- Administration
- Equipement
- Activités
- Administration : Nous attestons la régularité de nos réunions pour le Bureau Exécutif, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

Pour nos archives administratives nous avons avec notre spécificité créé des bulletins de prestations sanitaires, des fiches de validation des ordonnances, à côté des supports traditionnels que sont les registres de gestion.

Le secrétaire administratif monte des permanences au siège. En cela la mutuelle l'assiste par une indemnité de quinze mille francs. Le Secrétaire Général du Collectif National des Ecoles Privées Franco - Arabes Autorisées au Sénégal contribue volontairement pour dix mille francs qui sont ajoutés à cette indemnité. Les jours de permanence sont : Dimanche et Mercredi.

- Equipement

Nous avons acquis des registres de gestion : matricule, membres, cotisations.

Des classeurs – chrono ont été gratuitement offerts par le Secrétaire Général du CNEFAAS.

Au plan logistique l'AG de 2006 avait alloué un budget de deux cent mille francs (200000F) pour l'équipement du siège prêté dans les locaux de son école par le Secrétaire Général du CNEFAAS. La modicité des cotisations (300F) et les problèmes de recouvrement rencontrés ont fait que nous n'avons

rien réalisé en matière d'équipement. Conscient de l'intérêt d'accompagner les efforts de la mutuelle ce dernier nous a laissé ses chaises, ses tables, ses ordinateurs.

- Activités

Nous avons eu toutes ces années des visites de proximité à l'endroit de nos membres dans leurs établissements respectifs pour la sensibilisation.

A Louga nous avons érigé une antenne régionale qui s'occupe des soins de santé des membres et sommes entrés dans le processus de régionalisation.

Cala nous a amenés à revoir notre statut et notre règlement intérieur adaptés à cette nouvelle donne. Ainsi nous avons depuis le 17 juin 2007 validé par une Assemblée générale le nouveau dispositif réglementaire.

- Dans le cadre des activités lucratives pour le renforcement de nos recettes nous avons procédé à des projections de films islamiques avec une entrée payante.
- Au plan de la vulgarisation nous avons animé des émissions : (02) à Radio Dunya, (02) à la Radio Sénégal, (01) à CANAL INFO, à OXYJEUNE qui est venue à toutes nos AG. La RMD nous a accueillis une fois.
- Des dépliants ont été produits pour un lot de cinq cents (500) retraçant nos trois années.

VI-RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Nous avons au cours de ces trois années toujours tenu un bilan lors de nos Assemblées Générales. Elles se sont régulièrement tenues. Voici établie la silhouette de la Mutuelle ces trois années :

Début : 302 adhérents qui ont parmi leurs listes 2065 bénéficiaires

En 2006 : Réduction à 181 adhérents, 532 bénéficiaires

Taux adhésions : 59.6% ; Taux bénéficiaires : 49.95%

En 2007 : Réduction à 177 adhérents, 644 bénéficiaires

Taux adhésions : 58.6% ; Taux bénéficiaires : 60.4%

Recette en 2005 : # 2675324 F # (Deux millions six cent soixante quinze mille trois cent vingt quatre francs)

Cela s'étend sur la durée Mars 2005 à Février 2006.

Recettes en 2006 : # 1550820 F # (Un million cinq cent cinquante mille huit cent vingt francs)

Recette en 2007 : # 750800 F # (Sept cent cinquante mille huit cent francs)

Remarque : Les cotisations de 2007 n'ont que sept mois car cadrant avec la période du 17 juin 2007 au 17 février 2008.

Le budget de 2007 a tardé à cause d'un retard de convocation de l'AG qui devait s'y pencher et qui n'a été effective que le 17 juin 2007.

TOTAL DES RECETTES : 4977944 F (Quatre millions neuf cent soixante dix sept mille neuf cent quarante quatre franc).

En 2005 nous avons eu une subvention de l'Union des Mutuelles de Dakar à hauteur de cent mille francs (100000F)

Les dépenses s'établissent ainsi qu'il suit :

Dépenses 2005 : 1562414 F (Un million cinq cent soixante deux mille quatre cent quatorze)

Elles se répartissent ainsi :

- Factures : 358218 F (Trois cent cinquante huit mille deux cent dix huit francs).
- Ordonnances : 356218 (Trois cent cinquante six mille deux cent dix huit francs).
- Fonctionnement : 263325 (Deux cent soixante trois mille trois cent vingt cinq)

TOTAL : 1562414 (Un million cinq cent soixante deux mille quatre cent quatorze)

DEPENSES 2006 : 2348519.7 F (Deux millions trois cent quarante huit mille cinq cent neuf virgule sept)
ainsi répartis:

- Factures de soins: 1467428F (Un million quatre cent soixante mille quatre cent vingt huit franc)
- Remboursements d'ordonnances : 691691,7 F (six cent quatre vingt onze mille six cent quatre vingt virgule sept francs)
- Fonctionnement : 189400F (cent quatre vingt neuf mille quatre cents francs)

RECETTES : 2663730F

DEPENSES : 2348519,7F

SOLDE 2006 : 315210,3F (trois cent quinze mille deux cent dix virgule trois francs)

DEPENSES 2007 : 870810F (Huit cent soixante dix mille huit cent dix francs)

- Factures de soins : 545305F (cinq cent quarante cinq mille trois cent cinq francs)
- Ordonnances : 50860F (cinquante mille huit cent soixante francs)
- Fonctionnement et transport : 250000F (deux cent cinquante mille francs)
- Divers : 24645F (vingt quatre six cent quarante cinq francs)

RECAPITULATION

RECETTES : 1067010,3F (un million soixante sept mille dix virgule trois francs)

DEPENSES : 870810F (huit cent soixante dix mille huit cent dix francs)

SOLDE : 196200,3F (cent quatre vingt seize mille deux cent virgule trois francs)

TOTAL DES RECETTES SUR 3 ANS : 4977944F (quatre millions neuf cent soixante dix-sept mille neuf cent quarante quatre francs)

TOTAL DES DEPENSES : 4781743,7F (quatre millions sept cent quatre-vingt et un mille sept cent quarante trois francs)

SODE-BILAN : 196200,3F domicilié dans le compte du Crédit Mutuel Sénégalais à Pikine Taly Boumack

DETTES de la Mutuelle :

- La Mutuelle doit à la coopérative d'habitat du CNEFAAS : 260000F (deux cent soixante mille francs).

Cette dette qui était de trois cent mille francs (300000F) avait été contractée pour l'érection de la Mutuelle de santé qui est la cadette de la coopérative d'habitat. La somme est allée aux formalités administratives et à l'organisation de l'Assemblée générale constitutive.

-En outre elle doit au Centre Hospitalier Roi Baudouin une facture de soins de quarante mille cinq cent quatre-vingt francs (40580F). Cette facture nous est parvenue le Vendredi 15 Février 2008. Nous nous attèlerons à la payer au sortir de cette AG du 7 Février 2008.

TOTAL DE LA DETTE : 300580F (trois cent mille cinq cent quatre-vingt francs)

CREANCES DE LA MUTUELLE :

-Des membres doivent à la Mutuelle des ristournes de prestations de l'ordre de : 550595,4F (cinq cent cinquante cinq cent quatre-vingt quinze virgule quatre francs).

VII- RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

-Par la voix de son secrétaire , le conseil de surveillance s'est félicité de la régularité des réunions du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration lors de ce mandat écoulé .

-Atteste que les rapports des réunions ont été tenus avec professionnalisme et consignés dans des archives tous ces trois ans.

-Certifie que les données du rapport financier sont exactes.

VIII-ELECTIONS DU BUREAU EXECUTIF REGIONAL ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE REGIONAL

La Mutuelle ayant une antenne régionale à Louga , des réformes ont mené au processus de régionalisation. A cet effet la Mutuelle a révisé son statut et son règlement intérieur pour s'adapter. C'est pourquoi nous parlons de ces deux organes ci-dessus nommés.

L'élection s'est faite sur la base d'un manuel de procédure décliné devant l'AG qui l'a approuvé.

-Le comité électoral qui s'est retiré de la plénière est revenu au bout de quarante minutes proposer un BER et un CSR.

[\(Insérer après le manuel de procédure\)](#)

AMENDEMENTS :

Ils ont porté sur :

-Mouhamed Mbengue qui est remplacé par Cheikh Djibril Diop

-Mahmoud Kane a été remplacé par Adama Kane dans le Conseil de Surveillance régional sur la base d'un consensus.

-Kéba Gaye dans les propositions pour le Conseil de surveillance est remplacé par Alioune Badara Sylla.

Les Bureaux suivants ont été élus :

BUREAU EXECUTIF REGIONAL

ASSANE FAYE (Président)

BABACAR KA (Vice Président)

OUSMANE THIOUF (Secrétaire Administratif)

BABACAR NIANG (Adjoint Secrétaire Administratif)

SOULEYMANE TAHA LY (Trésorier)

MAMADOU MAHY DIENG (Adjoint Trésorier)

CHEIKH BACHIR NDIAYE (Organisation)

ABDOULAYE GNINGUE (Responsable chargé des relations avec les structures sanitaires)

MAMADOU DIOP (Adjoint chargé des relations sanitaires)

MOUHAMED DIOUF (Membre)

ISSA NIANG (Membre)

CHEIKHOU SOW (Membre)

ABDOU KARIM SARR (Membre)

PAPE OUMAR NDIAYE (Membre)

DR. MOUSTAPHA LY (Membre)

DJIBRIL DIENE (Membre)

ALPHA NDIAYE (Membre)

SAKHO NDAW (Membre)

CHEIKH DJIBRIL DIOP (Membre)

MAISSA MBAYE (Membre)

NDEYE FAMA DIOP (Membre)

CONSEIL DE SURVEILLANCE REGIONAL

CHAYBATOU MBAYE (Président)

IBRAHIMZ THIAM BAYE TOUTY (Secrétaire)

ADAMA KANE (Membre)

ABASS SECK (Membre)

DAOUDA GOUDIABY (Membre)

ALIOUNE BADARA SYLLA (Membre)

OUSMANE FALL (Membre)

ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A DAKAR LE

17 FEVRIER 2008

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE